L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI MATIN, 5 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISÈRES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

V.

LES CARRIERES D'AMÉRIQUE.

(Suite.)

— Farceur, va! murmura Périzel le scionneur, qui venait de se rapprocher des deux interlocuteurs et que ceux-ci connaissaient sans doute, car ils lui firent un signe de tête amical.

— Alors ma femme se met à pleurer.... Elle pleure toujours...... Elle me prie de me taire, en disant que sa sœur Thérèse allait venir pour la veiller.... je ne sais quoi enfin.... Moi, j'allume une chandelle.... une chandelle de suif, pouah! Cela m'embête déjà, moi qui sortais d'un beau café éclairé au gaz. Il n'y avait presque plus de feu. Avec les pincettes que les satanées femmes avaient oublié dedans, je le ravive tant bien que mal.... Moi, j'étais fatigué...... Vous comprenez, quand on a nocé.... Alors j'dis à ma femme de se lever et de mettre des draps blancs. Vous sentez que j'n'avais pas envie de l'avoir auprès de moi à geindre toute la nuit...... La v'là qui recommence à pleurer, à dire qu'elle était malade.... des girias, quoi!... J'veux la tirer d'force hors du lit...... mais quand on est paf on n'a pas d'force...... pas moyen.... Ça m'vexe encore plus. Et puis c'te p'tite chambre sale, mal tenue, cette courtepointe déchirée, cette femme avec son vieux bonnet et sa figure de papier mâché.... moi qui toute la journée avais vu des robes de soie, des chapeaux de velours...... Tout ça m'embêtait enfin.

Il prit la bouteille d'eau-de-vie et en but une longue gorgée.

—Eh bien! qu'est-ce que vous avez fait alors? demanda Périzel.

—Oh! une bonne farce! J'ai pris les pincettes, qui n'étaient pas rouges, mais guère ne s'en fallait, et j'ai dit à ma femme:

—Une fois, deux fois, trois fois, veux-tu te lever? Ah! je t'en souhaite! Toujours la même musique de larmes. Alors, moi, j'ai enfoncé les pincettes sous la couverture.

—Au hasard de la fourchette, dit Célestin en riant bêtement.

—Ma foi, oui, reprit l'horloger avec un ignoble rire.... J'crois qu'ça a porté dans les jambes. La maudite femelle s'est mise à brailler. Comme elle ne déménageait pas, j'ai recommencé. Elle a fini par obéir. Alors, moi, je me suis couché, et j'lui ai dit d'aller se nicher où elle voudrait, mais que j'lui défendais de remettre les pieds dans le lit.

—C'est comme ça qu'il faut mener les femmes! fit le scionneur.

—Qu'est-ce qu'elle a fait alors? demanda le charretier.

—J'sais pas. J'crois qu'elle aura couché sur le carreau, comme ça lui est arrivé plus d'une fois. Malheureusement, v'là la maudite sœur qui rentre vers onze heures et trouve ma femme par terre. Je ne sais pas si l'autre lui a dit tout ou si Thérèse l'a deviné, mais v'là qu'elle me prend à la gorge et qu'elle veut me jeter en bas du lit. Naturellement, ça me déplaît. J'empoigne les pincettes ou je ne sais plus quel outil, et j'commence à bûcher. Ma femme, qui s'fourre toujours où elle n'a que faire, se jette entre sa sœur et moi et attrape encore une bonne partie des atouts. Ça fait un bruit de tous les diables. Les voisins n'osaient pas trop venir, cependant, car ils savent que je ne suis pas bon quand je m'y mets. Mais il y a dans notre maison un ouvrier bijoutier, un calard que je hais.... Oh! oui, je le hais, celui-là!... ajouta-t-il avec une expression de méchanceté qui donnait quelque chose d'atroce à ses traits prématurément flétris. Ce Léonard, que Dieu confonde, arrive chez moi comme une bombe et me flanque une roulée épouvantable.... Sans ma femme, il m'étranglait.... il voulait même faire venir le commissaire. Comme ma femme l'en a encore empêché, il m'a pris sous le bras, et m'a emporté en bas. Là, il m'a fichu dehors en me jurant devant Dieu que, si j'avais le malheur de remettre le pied chez moi, il me casserait les reins et me livrerait à la justice. Comme je le savais capable de faire ce qu'il disait, et comme un voisin était allé chercher les agents sans rien dire, ma foi, j'ai décanillé (je suis parti) et je suis venu ici pour laisser à l'affaire le temps de s'apaiser.

—Je l'connais, votre Léonard, dit Bouton-de-Rose. En v'là un à qui je garde une dent! aussi, qu'il me tombe seulement sous le battoir (la main), le brigand. Il y aura du rabiot du sang, quand on devrait ensuite me raccourcir (guillotiner).

—Qu'est-ce qu'il vous a donc fait?

—Ça me regarde, seulement, comme je vous l'dis, s'il me tombe sous le battoir, son compte est bon.

—Au fait, dit Biairzot en baissant la voix, peut-être y aurait-il une bonne affaire.... Savez-vous qu'il y a quelquefois plus de vingt mille francs d'or ou de pierres fines dans sa chambre?

—Diable! fit Périzel, dont le vrai nom était Taravous; vous dites qu'il demeure dans votre maison?

—Oui.

—En famille?

—Tout seul.

—Si on essayait de s'introduire chez lui?

—Il est mis haut en diable. Il doit avoir quelque cachette où il renferme les diamants. Puis, dans notre maison, ça attirerait trop l'attention sur moi, surtout après ce qui s'est passé ce soir.

—Alors, reprit le scionneur, il faudrait lui donner un pont à faucher (tendre un piége).

—J'en suis, s'écria le charretier. Mettez-le seulement un soir à portée de ces pinces-là.... L'étendit en même temps ses énormes mains velues.... et vous verrez s'il en réchappe.

—L'important serait de savoir quand il a sur lui des objets de valeur, dit Perizel.

—Oui, répondit Blairzot, mais alors c'est dans la journée et ce serait trop dangereux.

—T'as toujours peur, toi, grommela le charretier.

—Parce que je ne suis pas si bête que toi, qui n'y vois pas plus loin que le bout de ton nez.

—J'y vois encore assez pour te cerrer la sorbonne, riposta le charretier, dont nous connaissons l'humeur aimable.

Une querelle s'engagea entre les deux misérables.

Aussi lâche avec les hommes qu'il était cruel envers les femmes et les êtres plus faibles que lui, Firmin Blairzot s'empressa de filer doux; mais Bouton de Rose était de ces natures brutales qui, comme les chevaux vicieux, ont besoin de mordre ou de ruer. Il renversa Firmin d'un coup de poing.

Avant de se relever et d'arracher son bras à la main de fer qui le tordait, l'horloger dut se mettre à genoux et demander grâce à son vainqueur.

La paix ainsi rétablie, grâce à l'intervention de Perizel, qui tenait à conserver intact un complice aussi utile que Blairzot, on se mit à discuter les meilleurs moyens de s'emparer de Léonard.

—Si on ne peut faire autrement, fit le scionneur, il faudra mettre le grappin dessus quelque part. L'amener ici ou chez quelque bon zig (camarade) et lui donner à choisir entre sa peau et son trésor.

—Alors, il faudra qu'il retourne dans sa chambre! demanda Célestin, qui ne comprenait pas trop.

—Eh bon, roue simple) que tu es! Une fois notre prisonnier et le corne sur la gorge, il donnera à l'un de nous ses clefs et les renseignements nécessaires, et on ne le relâchera qu'une fois le bachot du fouiller terminé.

—Aussitôt en liberté, il nous dénoncera, fit l'horloger.

—C'est-à-dire qu'on lui promettra de le relâcher, mais comme il serait trop gênant, on s'arrangera de manière à s'en débarrasser.

Les trois hommes se regardèrent.

—Ça va! dirent en même temps Bouton de Rose et le bijoutier.

—A propos, demanda le scionneur, comment savez-vous qu'il a une cachette dans sa chambre?

—D'abord, parce que je suis monté plusieurs fois chez lui pour lui emprunter des outils. Avant d'ouvrir, il restait toujours un petit moment sans répondre; puis quand j'entrais, je ne voyais jamais un diamant, ni même un bijou, et pourtant je savais qu'il en avait plusieurs. Enfin hier matin, je l'ai rencontré dans l'escalier avec un serrurier qui portait un tas d'outils. Je suis monté, un instant après, sous prétexte d'emprunter une bigorne (outil de bijoutier); mais Léonard est venu me parler sur le palier et ne m'a point laissé entrer.

—Connaissez-vous ce serrurier?

—Parbleu! c'est mon chien de beau-frère, Bruno Galichon.

—Où demeure-t-il?

—Rue Montmartre.

—L'avez vous questionné?

—J'ai essayé, mais il m'a envoyé dinguer (promener.)

—Il faudrait pourtant le faire parler.

—Un de vous, alors, fit l'horloger, car moi je serais trop remarqué.

—Célestin et moi nous nous occuperons de cela demain, et nous ilerons (suivrons) maître Léonard jusqu'à ce que nous soyons bien au courant de ses habitudes.

—Eh bien! alors, vive la joie et l'eau-d'aff! s'écria l'horloger.

—La bouteille est vide, répondit Célestin en la lançant contre le mur, sans se préoccuper des pieds nus que ses débris pouvaient endommager. Apporte une autre bouteille, Pégriot.

Pégriot, dont le vrai nom était Michel Rondinet et qui avait abandonné le service des maçons pour celui de sainte-gouppe, avait malheureusement vidé sa cave.

—Pourquoi n'en as-tu pas griaché davantage? dit Célestin avec humeur.

—Dame! j'ai pas eu le temps.

La réponse était assez juste, mais avec le double abrutissement de l'ivrogne et de la bête féroce, Boston-de-Rose tenait à ce qu'on lui livrât une seconde bouteille d'eau-de-vie.

Quoi que pût dire le pauvre Michel, gros pataud de treize à quatorze ans, plus bête et plus paresseux que méchant, Célestin réclama son eau-de-vie avec une persistance et des menaces qui amusaient beaucoup ses deux compagnons. Dans sa colère, le charretier se leva brusquement et s'élança sur le pauvre gâcheur, qu'il saisit par les deux oreilles et qu'il enleva ainsi de terre avec tant de brutalité qu'il les lui déchira affreusement.

Quelques guéppeurs le lui arrachèrent des mains.

Mal en prit à l'un d'eux.

Célestin le roua de coups, lui creva un œil et le laissa presque mort sur la place.

N'osant se montrer au dehors, de peur d'être arrêté pour un vol qu'il avait commis, ne pouvant réclamer la protection des lois contre lesquelles lui-même s'était mis en révolte, le malheureux se traîna derrière une pile de bois. Il mourut là sans soins et sans secours, comme un pauvre chien. Nul ne sut s'il avait un nom et s'il ne laissait quelque part une femme et des orphelins.

Quant à Célestin, cette nouvelle prouesse lui conquit aussitôt sinon l'estime, au moins la crainte des habitués de la carrière, sur lesquels il régna désormais par cette autorité si puissante dans une certaine classe, celle de la force brutale.

(A continuer.)

Geo. H. Clarke. Wm Doughty

ORLEANS HOUSE,

A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.

CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.

27 juillet—3m

Louis & Edouard Janin

AVOCATS A WASHINGTON, D. C

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, devant les différents ministères et devant les comités du Congrès.

Pharmacie à vendre.—Magasin et maison à louer, pour cause de départ.

LA Pharmacie, No 124 de la rue de Chartres, (établie depuis plus de 30 ans) avec toutes les installations. Le magasin sera loué à bail, pour un à cinq ans; avec ou sans la grande et belle maison qui y est attachée et qui convient pour une famille, une pension ou un club.

GREEN & ELDER, Agents,

Pour la vente des propriétés foncières, 145, rue Gravier.

APPEL

aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

La commission impériale de l'Exposition universelle de Paris se propose d'organiser un DIORAMA VÉGÉTAL dans le Jardin de la Ruine, pour exposer de grandes et surtout de tableaux photographiques ce que la végétation offre de plus remarquable, de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, alors qu'il n'est pas possible d'exhiber les produits mêmes de la nature. On recevra aussi des dessins du pays ou des paysages où croissent les plantes ainsi représentées.

J'invite les photographes et les horticulteurs à m'adresser des spécimens de la flore louisianaise ainsi reproduits par le crayon ou la photographie. Je compte également sur le concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle Orléans, des professeurs de dessin et des chefs d'institution.

EDWARD GOTTHEIL,

Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exploitation des végétaux vivants dans le parc du Champ-de-Mars, désire représenter autant que possible, telles plantes qui ne peuvent être ici reproduites vivantes, avec leur développement complet et dans leurs positions naturelles, à cause de la grande distance de leur pays natal.

Elle propose, en conséquence d'établir dans le jardin consacré à l'Exposition internationale d'Horticulture, un diorama montrant, sous son aspect caractéristique, la végétation des principaux climats du globe.

Afin de rendre cette exposition instructive, la commission impériale sera obligée de recueillir toute garantie possible de l'exactitude artistique et scientifique de ces contributions. Parmi les visiteurs qui viendront de toutes les parties du monde, chacun voudra voir la représentation fidèle des plantes de son propre pays, et chaque tableau sera ainsi continuellement soumis à un examen sévère qui établira sa fidélité. Le public examinera avec grand intérêt cet abrégé du monde végétal, cette leçon véritable de géographie botanique, le tout dans un simple coup d'œil.

Pour rendre cela plus complet, il faut montrer ces spécimens de végétation dans leurs conditions naturelles, isolés et groupés, et choisir, pour la reproduction du tableau, le point de vue aussi bien que les effets d'optique sous lesquels la perspective et les détails des objets peuvent se voir avec la plus grande netteté.

La photographie, qui saisit son sujet presque instantanément, offre seule la garantie de l'exactitude et de la fidélité qu'on doit rechercher pour le nouveau diorama; et les photographes qui sont précisément les matériaux que la commission impériale recevra avec reconnaissance de toutes personnes qui l'aideront officieusement dans cette portion de ses travaux, et elle fera dans son rapport une mention spéciale des noms de tous les contributeurs. 29 août

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO, New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent, 142 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. 30 août—6m

LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.

CHAS. H MURRAY & CO., directeurs.

GROS LOT......$50,000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.

Classe J.—Au bénéfice du Collége Shelby, devant être tirée à COVINGTON, Ky. le

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE 1866.

PLAN.

1 lot de	$50,000	soit	$50,000
1 lot de	20,000	soit	20,000
1 lot de	10,000	soit	10,000
2 lots de	6,000	soit	12,000
2 lots de	5,000	soit	10,000
2 lots de	3,000	soit	6,000
2 lots de	2,550	soit	5,100
40 lots de	1,000	soit	40,000
50 lots de	400	soit	20,000
100 lots de	300	soit	30,000
300 lots de	200	soit	60,000

—Approximations:—

9 lots d'approximation, de $1000 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 sont	$9,000
9 lots d'approximation, de $600 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000 sont	5,400
9 lots d'approximation, de $500 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000 sont	4,500
18 lots d'approximation, de $400 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $6,000 sont	7,200
18 lots d'approximative de $300 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 sont	5,400
18 lots d'approximation, de $200 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $3,000 sont	3,600
18 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $2,550 sont	1,800
600 prix formant un total de	300,000

Billet entier $12; demi-billet $6; quart de billet $3; huitième de billet $1 50.

Les billets sont à vendre par

CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence,

Qui paie aussi les lots gagnés

No 40, rue du Camp.

ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.

Bureau de Santé,

No 132 rue Gravier.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1866.

Le public trouvera des livres de plaintes aux endroits ci-dessous, de neuf heures du matin à six heures du soir, tous les jours.

Premier District.

Dr JAMES BURN, officier du Bureau de santé, No 94 rue du Camp.

Deuxième District.

Dr ERNEST S. LEWIS, officier du Bureau de santé, No 235 rue St-Pierre, près Chartres.

Troisième District.

Dr. H. C. TEBAULT, officier du Bureau de santé, coin Champs-Elysées et Dauphine.

Quatrième District.

Dr JOHN J. HULSE, officier du Bureau de santé, No 290 rue St-André, près Magazine.

Et à notre bureau.

GEO. W. DIRMEYER, secrétaire du Bureau.

8 août—1m

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, telles que satin de laine, reps, damas laine, et Doriette, de différentes qualités. Brandebourgs, corniches, bandes, flèches, &c., &c. Tapis de toile et de toutes qualités. Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache notre genre de commerce. Nous offrons les articles à un grand réduction.

A. BROUSSEAU & Co Importateurs

Ouverture de la Grande Route du Centre Du Nord à l'Est.

Ligne ferrée de Memphis et Louisville comprenant les chemins de fer de Memphis et Ohio, Memphis, Clarksville, et Louisville, et Louisville et Nashville.

L'ACHEVEMENT de cette route ouvre une voie ferrée directe de Memphis à Louisville, passant par Humboldt, Clarksville et Bowling Green et à sept milles seulement de la fameuse Cave Mammouth.

Du 1er août 1866

Des trains front de Memphis à Louisville sans changer de chars, faisant une connection directe à Louisville via Cincinnati ou Indianapolis, pour les principales villes du Nord et de l'Est.

La route est de 180 milles plus courte de la Nouvelle-Orléans à New-York par Cairo et Chicago.

En conséquence de la grande distance que l'on gagne par cette route, les prix de passage de première classe seront réduits à $17.55 de Memphis à Louisville et à $15 35 de Humboldt à Louisville, et ce qui est une réduction de $5.15 dans les taux précédents. Des réductions proportionnelles seront faites pour tous les points du Sud.

Demandez vos billets pour Louisville à

T. F. BOYD, Agent général pour les billets

20 juillet—1 m

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour: 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly: 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6 h. a. m. char à cheval		5½ h. a. m. char à vapeur	
6½ " char à vapeur.		7 "	
7½ "		8 "	
9 "		10 "	
10½ "		11½ "	
MIDI "		1 h. p. m.	
2 h. p. m.		3½ "	
3 "		4½ "	
4 "		5½ "	
5 "		6½ "	
6 "		7½ "	
7 "		8½ "	
8 "		9½ "	
9 "		10 "	

—Arrangement du dimanche.—

CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES matin, à quatre heures, au lieu du char à cheval.

Un convoi extra partira de la ville tous les DIMANCHES, à 1 heure de l'après-midi.

A partir du 6 mai, les convois partiront de l'une ou de l'autre extrémité du chemin de fer, les DIMANCHES toutes les demi-heures, de 2 heures de l'après-midi, à 8 heures du soir.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant départ du convoi.

Prix: 15 cents pour aller et 15 cents revenir.

G. PANDELLY, Surintendant.

11—3m

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1866.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:—en cas de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A	L
Andrieux	Lizeourt, Pierre René [originaire de Sorlend Sarthe
Avet, Jean Joseph Marie [de Bayou Lafourche]	Lustig, E. Mme
B	Laton, Pierre, forgeron
Bry, Emile René	M
Bidault, Georges François	Masson, Charles Joseph [de Bâton-Rouge
Biard, Vincent	Monnin, Jean Baptiste
Bourdet Vincent	Mourez, Pierre [des Opélousas]
Boutron, Sophie Mlle	P
Brunet, Hippolyte Léon	Paris, Mme Vve, née Guerrand
C	Patureau, Pierre [de Bâton-Rouge]
Coquille, Anselme [de la paroisse St Jacques, Louisiane]	Patureau, Albert [de Plaquemines, Iberville, Louisiane]
Couret, Louis et Bertrand	Pigeon, Fic Pre Mme, née Augustine Nicole Pravel
Cavot, Jacques	Pecquet, Pierre François
Cabarrou, Jean	R
Crétin, Mitouflet	Rousseau, François
Cazeaux, Jean	Rabasse, Eugène, dentiste
D	Roux, Moïse Mme, née Adélaïde Ribet, de Bayou Goula, Lne
Dupetre	S
Debra E	Scharlenski, Mme, née Elise Merlin
Duen, Jacques	Schroeder et Schreiber
Devaux, Mlle	Beré, Ligo Bernard
F	Sassiot, Jean Marie Balland
Figarol, Jean Pierre	Sabathié, Dominique.
Ferry, Peyre (Mme Vve) née Chevalier	
G	
Guvol, Théodore	
Gentil, Jean	
Gat, st, Joseph, de Natchitoches, Lne	
H	
Hézeaux, Louis François	
Huard, Etienne	
J	
Jacquesson Jn Ete Michel, [originaire de Toulouse	
Javoux, Auguste	

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, entre celles de Chartres et de la Nouvelle Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1er sept—1 m

Dentiers complets, pour $50, dents garanties opération sans douleur.

No 2......Le Dr. SPYER, dentiste.........No 2

—Coin Camp et Canal.—

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et gênent moins que les autres. Les opérations s'y font sans douleur. La personne la plus nerveuse n'a rien à redouter. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. ... No 2—Entrée rue du Camp.

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 196......RUE DU CANAL......196

entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Bourbon, deux maisons après la rue du Canal, près de Lopez.

26 juin—2m

Bateaux de la Malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Pour la BAIE ST-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY ET BILOXI.

Le nouveau bateau de fer et à basse pression

FRANCIS,

Joe Wiltz, commandant,

partira régulièrement pour les endroits susdits, comme il est dit ci-dessous.

Le mardi, à l'arrivée des trains de Pontchartrain de 9 h. A. M.,

Le jeudi, " " 9 " "

Le samedi, " " 12 h. [midi]

Pour revenir, il repartira de Pascagoula le mercredi et le dimanche matin; de Mississippi City et Biloxi, le vendredi matin, touchant à tous les endroits à l'exception d'Ocean Spring.

Le mardi et le samedi il ira jusqu'à Pascagoula.

I. C. HARRIS, agent, Au coin des rues Camp et Commune

Ces voyages seront faits régulièrement, à moins que le mauvais temps ou la marée basse n'y mette obstacle.

10 août

POUR LES STATIONS DE BAINS

DE LA BAIE ST-LOUIS, PASS CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI ET OCEAN SPRINGS.

Le beau et très rapide marcheur, steamer

CAMELIA

capitaine W. L. Cousens,

continuera ses voyages, partant de la Nouvelle-Orléans comme suit:

Le LUNDI, à sept heures et demie du matin, à l'arrivée du train du char Pontchartrain.

Le MARDI, à 9 h., do do do

Le JEUDI, à 9 h., do do do

Le SAMEDI, à 2 h., do do do

Pour revenir, il partira:

Le DIMANCHE soir, Le MERCREDI matin.

Le LUNDI soir, Le VENDREDI matin.

Le LUNDI, le bateau ira directement à Biloxi et Ocean Springs; il en repartira le même soir, touchant alors à toutes les autres stations.

Les voyages se feront toujours comme il est spécifié plus haut, à moins que le mauvais temps ou la basse marée n'y mettent obstacle.

Le samedi, on ne recevra positivement plus de fret après l'arrivée du train de midi.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN M. SORIA,

14août 10 rue Carondelet.

BATEAU DU LAC.

Bateau à basse pression de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville et Madisonville tous les jours

Le beau et rapide bateau favori à basse pression et à roues latérales LAURA, partira comme suit:

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, à l'arrivée des chars Pontchartrain de midi.

Le SAMEDI la LAURA partira à l'arrivée du train de 3 heures P. M., et le DIMANCHE à l'arrivée du train de six heures et demie du matin.

Le fret pour Covington doit être envoyé au dépôt du chemin de fer, à dix heures et demie du matin, au plus tard; celui destiné à Mandeville et à Madisonville, également à 10½ heures du matin, au plus tard.

LOUIS FRIGORIO.

24 août—1m No 28, rue de Chartres

POUR MOBILE, DIRECTEMENT.

Ligne Morgan—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Départ, MERCREDI, 5 septembre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf

LOUISE,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

5 sept Au coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.—

Ligne de Morgan.

Départ, SAMEDI, 8 septembre, à 8 heures du matin.

Passage pour Galveston, cabine, $15.

Le fret pour Lavaca sera livré le long du bord du steamer dans la baie de Matagorda.

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes

HARLAN,

commandant John Lewis,

partira à la date ci dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent.

Ces steamers, apportant les malles des Etats-Unis partent fort exactement à la date indiquée dans les journaux. 5 septembre

Pour Brazos Santiago—Directement.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Partira DIMANCHE, 9 septembre, à 8 heures A. M. POUR BRAZOS SANTIAGO

Le steamer à basse pression et à roues latérales

ST-MARY,

Capitaine Farwell,

Partira comme il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis, de la tête de la rue St-Joseph.

Pour le fret ou le passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

au coin des rues Camp et Commune.

Un bateau de cette ligne partira toutes les semaines pour le port ci-dessus.

Le steamer ST-MARY partira pour Brazos Santiago, dimanche 9 septembre. 3 septembre

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.—

Ligne de Morgan.

Départ, MERCREDI, 5 septembre, à 8 h. du matin.

Passage pour Galveston, cabine, $15.

Le fret pour Lavaca sera livré le long du bord du steamer dans la baie de Matagorda.

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes,

I. C. HARRIS,

commandant Wm Scrimgeour,

partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

coin Camp et Commune.

Ces steamers apportant les malles des Etats-Unis partent fort exactement à la date indiquée dans les journaux. 1er sept

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

NAPOLEON III	Bocande	Samedi 8 sept.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 22 sept.
VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 6 oct.
EUROPE	Lemarié	Samedi 20 oct.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

L'assistance médicale ne se fera rien.

Pour plus d'information s'adresser à

GEO. MACKENSIE, agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. FERRILLIAT, 53 Carondelet.

A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Ferrilliat No 53, Carondelet. 9 fév

De New-York à Vera-Cruz

DIRECTEMENT.

La Compagnie Générale Transatlantique expédiera les vapeurs suivants:

Le Tampico, vers le 1er septembre.

La Floride, " 1er octobre.

Qui prendront les passagers, comme le fret, à des prix modiques.

S'adresser à GEO. MACKENZIE, agent,

15 août 58 Broadway.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500	tonneaux	Nelson, comm.
EVENING STAR	2400	"	Knapp, "
GUIDING STAR	2500	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Vansier, "
HAVANA	2000	"	Furber, "
MONTEREY	1400	"	Whitman "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "
MATANZAS	1400	"	
MISSOURI	1400	"	

Le vapeur

MARIPOSA,

Partira SAMEDI, 8 septembre 1866, à 7 h. du soir, du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

WILLIAM CREEVY, agent, 35 rue Carondelet, Nlle-Orléans,

C. K. GARRISON, président, Bowling Green, New-York.

15 août

Le MISSISSIPPI, ayant été retenu partira LUNDI soir. Les passagers devront se trouver à bord à 6 heures précises.

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connection avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Teche, E. B. Trinidad, capitaine, Emile Landry et Robert Smythe, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas lundi, 13 août 1866.

Il partira de Brashear City le lundi, le mercredi et le vendredi, à l'arrivée des trains de la Nouvelle-Orléans.

Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie le dimanche, le mardi et le jeudi, à 3 heures de l'après-midi.

Le Vendredi le TECHE ira jusqu'à St-Martinville.

Pour plus ample information s'adresser à

A. B. CHARPANTIER, No 62 rue de la Douane,

ou à J. E. CARLIN, No 33 rue la Vieille-Levée.

11 août—3m

Pour les Forts, Quartier des Buras, la Pointe à la Hache, et toutes les stations et plantations sur la route—Le beau et rapide steamer A. G. Brown, capitaine Alex Gooant, fera le service ci-dessus pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis à 10 heures a. m., et revenant les lundis et jeudis, avant le ... —Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN E. HYDE & CO, No 112, rue de la Commune.

1er sept—1m

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White—Pour Bayou Point, Lake Washington, Grand Lake, Carolina Landing, Ashton, Fisher's Point, Skipwith's Landing, Lake Providence, Goodrich's Landing, Omega, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

Le GREY EAGLE prendra la place du GEN. QUITMAN, à partir du 26 juin et fera le service de Vicksburg et des Bends. Il part le MARDI de chaque semaine.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA, par la voie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, et la baie de Berwick.

Les personnes qui voyagent sont informées que la ligne Morgan de steamship de première classe, en fer, à basse pression et à hélice de côté, offrant tous les accommodements de luxe, partiront en rapport direct avec les heures des trains du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Ils partiront de Brashear le lundi et le vendredi, immédiatement après l'arrivée des trains de 8 heures, venant d'Alger.

Le bateau-ferry du chemin de fer part du pied de la rue Ste-Anne, à 7 heures et demie du matin.

On demande des checks ou numéros pour les bagages d'un bout à l'autre de la route.

Pour le passage ou le fret, s'adresser au bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, No 68, rue du Canal, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, tous les jours, et le dimanche de 9 heures à midi.

G. W. R. BAILEY, Surintendant général

POUR VERA CRUZ.

La belle goëlette mexicaine Paquete de Tampico, bien voilière et de première classe, capitaine Cancemo, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira prochainement. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

J. M. ORIOL,

21 août Rue de la Vieille-Levée, No 137.

GRANDE DECOUVERTE

DU DR. O'MEARA

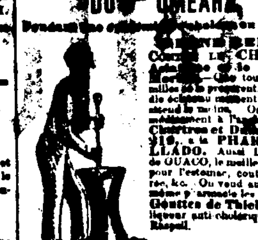

GRANDE DECOUVERTE Contre le CHOLÉRA, Asiatique et le Choléra-Morbus.—Que toutes les familles se le procurent. Le malade de choléra ... se trouve dans la même. On peut se procurer chez M. à l'angle des rues Chartres et Dumaine, No 219, à la PHARMACIE LLADO. Aussi LIQUEUR DE GUACO, le meilleur remède pour l'estomac, contre la diarrhée, &c. On vend aussi dans la même pharmacie les véritables Gouttes de Thielman et la liqueur anti-cholérique du Dr Raspail.

9 août—1 m

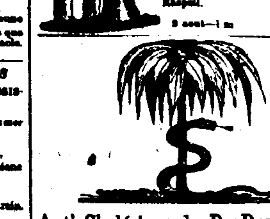

Anti-Cholérique du Dr. Dumesthé.

Préparé par Grille, pharmacien, ex-interne des hôpitaux de Toulon, Encoignure Royale et Hôpital, Nouvelle-Orléans.

CET Anti-Cholérique est infaillible pris à la première période de choléra, alors que le malade vomit, à de nombreuses évacuations et des crampes. Expérimenté à Alexandrie et à Constantinople l'année dernière par le Dr. Dumesthé, envoyé par l'Institut de France pour étudier cette terrible maladie, c'est cet anti-cholérique qui de toutes les médications employées a fourni le plus grand nombre de guérisons. 15 août—1m

CHOLERA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.

C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, &c. A vendre par

F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

1erjuil—1m

Bénédictine! Bénédictine!

Véritable liqueur des Moines Bénédictins de Fécamp.

CETTE liqueur qui date de l'an 1510, jouit d'une célébrité européenne; aussi nul n'a jamais contesté ses vertus toniques, anti-apoplectiques, digestives et anti-spasmodiques. Le corps médical français a été unanime pour en prescrire l'usage aux personnes ayant des prédispositions aux affections fiévreuses et cholériques.

Outre son goût exquis qui la rend une des boissons les plus agréables pour les dames, avant ou après les repas, cette liqueur est aussi un puissant anti-cholérique et remplace avec avantage le cognac généralement employé dans cette maladie et qui coûte plus cher que la Bénédictine.

A vendre à la pharmacie LOUIS CASTEL, angle Douane et Bourbon, ou se trouve le dépôt général.

17 août—1m

Hôtel de Mandeville.

Le soussigné reste possesseur de l'établissement connu sous le nom de MANDEVILLE HOTEL [ancienne maison Lestrade] et situé à Mandeville.

Pension et logement, $3 50 par jour

25 août—1m F. COLOMES

Avances sur Consignations

à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, les Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.

OSCAR BERCIER.

1erjuillet—3m 54, rue des Magasins.

O. B. GRAHAM & CO,

139........RUE GRAVIER........139

Entre les rues Camp et St Charles

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents de "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qu'ils arrivent par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à caleçons, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Bisy, ginga fil, toile dite Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs de tissu, linons Long, linons blancs, linons imprimés, de mousseline en pièces, drap damas, nappes et serviettes, d'après Huckaback écru et dito blanc, coutils, Duck, Hollands Burlaps, bobinets, mousselines suisses, tapis, ... en coton, ginghams, glasses, tartan, Winseys ... , indiennes rouges, mouchoirs Madras ...

Bonner, Goode & Dillingham.

AVOCATS.

E. M. BONNER. E. J. GOODE. J. P. DILLINGHAM

Bureau:

Encoignure Camp et Gravier, au-dessus de la banque du Canal

21 juillet—3m

HOTEL FIJUX,

10 & 12 Waverly Place—New-York,

A un block de Broadway, derrière New-York Hotel.

M. FIJUX a l'honneur d'informer ses clients et les voyageurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'agrandir son établissement en y joignant la maison voisine de la sienne.

Cet Hotel situé au centre de la ville et à quelques portes de Broadway, dans un quartier tranquille, réunit tous les avantages que peuvent désirer les étrangers tant sous le rapport du confort, que sous le rapport d'une bonne table française.

Table d'hôte à 6 heures. Appartements pour familles. ... 21 juil—3m

LES CELEBRES

CERCLES EN FER

DE FASSMAN

POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle, qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec laquelle il s'adapte solidement aux balles de toutes les dimensions, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, diminuent immensément les dangers de l'incendie. Ils sont plus forts le tempo et lui n'ont pas sur le même effet que sur la corde. La différence fait ressortir, d'une manière remarquable, l'économie des cercles en fer. Des milliers de balles de coton ont été perdues par suite de la corde. ... Ceux-ci, d'ailleurs se vendent à ... cent de moins que la corde, par suite de la réorganisation du travail dans les Etats ou le chanvre se cultive. Le manque de ce produit a tellement augmenté le prix ... qu'aucun prix ne saurait en assurer une quantité suffisante pour une récolte ordinaire.

Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et de onze pieds. On emploie le plus ordinairement ceux de 10 pieds, mais pour les grosses balles on exige ... quelque fois de 10 pieds et demi et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cercles, ou les boucles se mettent des petites boites. Le poids en est d'environ dix livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité, et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de ces fers.

Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1859

A M. H. Fassman.

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1089 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui sort généralement des presses, qu'il fut plus facile de l'arrimer et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

Le coton, lorsqu'on le retira du navire à Liverpool, était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'arrimage, attendu que l'humidité qui s'élève du lest n'a aucun effet sur eux et tout homme pratique sait que l'humidité pourrit la corde. Je peux, en toute confiance, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et j'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.

Je suis, respectueusement, etc.

JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING.

Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman

ET

Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage. Rue Carondelet, No 81, Nlle-Orléans.

17 juin—6m.

Presse à coton de Newell,

Supérieure à toutes les autres,

IL Y EN A PLUS DE 200 EN USAGE,

Elle est forte, durable et bon marché.

LES vis et les pièces en fonte pour la presse à coton inventée par le Dr Newell, de Grand Golfe, sont manufacturées par Stedman & Cie exclusivement pour le soussigné, qui est maintenant prêt à en fournir telle quantité qu'on voudra.

Les fils de la vis et ceux de l'écrou s'adaptent parfaitement l'une l'autre, et, exerçant un poids égal sur tous les fils en même temps, loin d'être sujets à se fausser ou à se rompre, fonctionnent juste, et avec autant de remarquable puissance que de facilité. Un seul cheval suffit pour presser une balle de coton autant que l'on veut.

Depuis l'invention de la Presse du Dr Newell, beaucoup de modifications importantes y ont été faites à différentes époques, modifications par lesquelles le poids des fers et la force de la presse ont été considérablement augmentés, et son fonctionnement a été rendu aussi parfait et aussi simple que possible. Le premier charpentier venu peut en construire une sans difficulté. La presse se suspendant aux barres de la chambre à égrener le coton, n'occupe qu'un petit espace. On gagne beaucoup de temps et on sauve considérablement de travail en faisant presser la balle au-dessus de l'endroit où s'entasse la filasse, car les empaqueteurs n'ont jamais à descendre. Le balle de coton soumise à la pression de cette machine a, au sortir, un aspect coquet. Cette presse travaille avec une telle rapidité que trois hommes peuvent presser de 30 à 50 balles par jour.

Cette presse est assez généralement en usage, surtout dans les environs de Natchez, Vicksburg, Lac Providence, Grand Golfe, dans tous les endroits du bord du Mississippi, enfin presque partout dans les Etats du Mississippi et de la Louisiane. Les planteurs s'en servent de préférence, à cause de sa simplicité, de sa force et de sa grande durée, et surtout de l'avantage incalculable qu'elle leur offre de faire plus de travail que n'importe quelle autre presse dans un temps donné. Trois crics qui ont vu cette presse s'accordent à dire qu'elle est destinée à faire oublier toutes les autres.

En magasin: Vis de 6, 8, 9 et 11 pouces de large sur 12 pieds de long pour la force exercée par les chevaux, aux prix suivants:

Vis de 6 pouces	....	$2 25
" 8 "	....	2 50
" 8½ "	....	3 00
" 11 "	....	4 00

WM. L. CUSHING, Agent, No 61, rue St Charles coin Union, Au Dépôt de Dégrenage de Coton, Nlle Orléans.

11 août—1m

GILLESPIE J. W. & Co.

FACTEURS DE COTON

ET

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

Seuls agents pour la vente des célèbres C. G. O. Navel Stores (fournitures de navires.)

7juillet—3m Rue du Canal No. 150.

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidences.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 25, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 1faner—6m

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies chroniques, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également la goutte, les rhumatismes, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dyssenterie, les maladies de la vessie, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tréné, 246, entre Ursulines et St-Philippe.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à décortiquer, des moulins à grain, des presses à coton, des vis de Newell, des moulins à farine, des grils; à entreprendre toutes sortes de travaux d'habitations, ou de bateaux à vapeur, et toutes espèces de machines pour le Sud.

16 juin—6 m LEEDS & CO.

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

A M. ... par Son Excellence le Gouverneur ... Commissaire pour représenter l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris, en 1867, je donne avis aux exposants de l'Etat qui désirent exposer des marchandises, des produits, &c., qu'ils doivent me demander les renseignements possibles et faire leur déclaration de l'emplacement de destination, ... Mechanics' Institute, dans la salle du Sénat, de midi à 2 heures.

EDWARD GOTTHEIL,

Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. 6 juillet

Aux Planteurs et autres de l'Etat de la Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des Etats-Unis, et l'achèvement du palais de l'Industrie à Paris étant maintenant chose assurée, nous devons compter sur l'Exposition comme sur un fait arrêté. Aucun de ceux qui connaissent les ressources des Etats-Unis en éléments agricoles, mécaniques et minéraux, ne peut douter qu'ils n'occupent une place proéminente dans cette Exposition. La preuve que cette opinion n'est pas bornée à ce côté-ci de l'Atlantique, c'est l'espace libéralement alloué aux Etats Unis dans le palais de l'Industrie.

L'Etat de la Louisiane, à peine sorti de l'état de guerre, et commençant à jouir seulement des bienfaits de la paix, aborde avec ... énergiques qui n'ont pas la moindre idée de rester en arrière des autres Etats dans le développement de leurs ressources.

L'Exposition offre une occasion extraordinaire de montrer au monde combien grandes sont les richesses agricoles de la vallée du Mississippi, en produisant aux yeux des hommes intéressés de toutes nations, des échantillons de coton, de sucre, riz, tabac, &c., &c., égales dans quelques parties du monde mais qu'aucune n'a surpassées.

Le développement de grandes ressources est tout aussi bien dans l'intérêt du négociant que du planteur. Répandre chez les nations étrangères la connaissance de ces ressources, c'est favoriser autant l'un que l'autre, car les deux marchent du même pas. Les avantages commerciaux de la Louisiane sont trop connus de nous tous pour que nous insistions.

Tous les commerçants et les planteurs savent que ce qui fait le plus besoin maintenant dans cet Etat, c'est le capital et le travail. Un changement récent dans notre économie intérieure nous a privés d'une grande portion de notre main-d'œuvre, et par conséquent nécessite aujourd'hui l'emploi d'un gros capital pour que nous puissions nous récupérer des pertes que nous cause cette privation de travail manuel.

Nous nous adressons naturellement à l'Europe pour avoir ce capital et ce travail. Nous ne pouvons mieux faire, pour inspirer confiance aux capitalistes et aux agents d'immigration, qu'en montrant ce que notre pays peut produire.

Les commissaires, entièrement versés dans la connaissance du sol et du climat de l'Etat, pouvant fournir toutes les statistiques nécessaires relatives à la quantité et à la qualité des récoltes, à la condition sanitaire du pays à la bonne situation des plantations qui sont déjà en exploitation, à l'avantage pécuniaire qu'on réaliserait en en entreprenant d'autres, doivent, sur tels spécimens de produits que nous pouvons envoyer, commander une attention qui nous fera trouver aisément les éléments dont nous avons besoin, surtout le capital et la main-d'œuvre.

Les produits envoyés comme échantillons ne peuvent, en aucune manière, être une perte pour l'expéditeur, d'abord, parce que le gouvernement les enverra gratis en France à partir de New-York, et parce qu'il est probable que la Législature de cet Etat les enverra gratis d'ici à New-York, et que l'expéditeur, malgré ces avantages n'en restera pas moins libre de disposer de ses articles après l'Exposition.

Les planteurs de la Louisiane sont respectueusement requis d'envoyer les spécimens de leurs produits pour l'exposition en balles faite d'une manière propre et convenable, et d'adresser aux commissaires dans cette ville, des notes sur l'espace qu'exigera le transport et l'exposition de ces articles, et de communiquer avec eux librement pour chaque chose se rattachant à l'objet en vue.

Comme cette affaire est, en ce moment, d'importance vitale pour l'Etat, tout planteur et résidant, sans avoir égard à des considérations de parti ou de personne, tout habitant intéressé au retour et au progrès de notre ancienne prospérité, est respectueusement requis de coopérer avec nous pour assurer à la vallée du Mississippi et à l'Etat de la Louisiane, une contribution à l'Exposition Universelle, en rapport avec leurs vastes ressources.

EDWARD GOTTHEIL,

Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris de 1867.

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1866. 3 juillet

Banque du Commerce.

Département des Travaux Hydrauliques.

17 août 1866.

LES plombiers sont prévenus, à leurs risques de ne faire aucune connexion aux tuyaux de cette compagnie sans en avoir obtenu l'autorisation au bureau, rue Dryades, entre les rues Canal et Commune.

WM J. McCULLOH,

17 août—1m—1fps Surintendant.

GERMANIA

Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau No 135, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $100,000.

Avec privilége de le porter à $500 000,

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière, elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux usuels de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président

E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs—

J. H. Elmer,	F. Wintz,
W. B. Schmidt,	Geo Merz
P. A. Luling,	Louis Schwartz,
A. Brahn,	O. L. L. Mayer,
H. Zuberbier,	Chas Bendix,
Theo Seibert,	Chas Loeffler,
H. F. Klumpp,	H. Bjaese,
C. F. Forster,	L. F. Berje,
F. Frek,	O. H. Karstendieck
H. W. Schwartz,	Julius Hoerner,
D. Michel,	F. Rickert,
Aug. Koenig,	E. Clarec.

Sixième état annuel de la Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DU STAR.

Nouvelle Orléans, 31 juillet 1866.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant:—

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1866		$46 694 66
Savoir Sur les risques d'incendie	$ 21 202 19	
Sur les risques de mer	6,582 92	
Sur les risques des rivières	9,9 55	
		46 694 66
Moins les primes non-expirées le 31 juillet 1866	$ 226 00	
Primes remboursées	115 25	
		$ 341 25
Montant net des primes		$36,353 41
Pertes payées dans l'année savoir—		
Sur les risques d'incendie	$5,360 76	
Sur les risques des rivières	2,274 00	
		$ 7 772 39
Payé—Réassurances		1,642 88
Payé—Intérêts sur le cont remboursés		6,363 66
Dépenses, taxes d'Etat, de ville et de revenu intérieur, licence, loyer de Bureau, etc., etc.		14,099 95
		3 374 31
Intérêt dû sur le scrip de 1861 et 1863	875 91	31 660 22
Bénéfice net		$ 4,693 19
L'actif de la compagnie est comme suit		
Effets	$ 19931 40	
Primes en voie de perception	5,604 62	
Placé en bons de la ville	10,100 00	
Intérêt	1445 33	
En caisse	3,100 31	
Balance du sur billets de souscrip.	100,000 00	
	$ 210,129 35	
Réserve destinée au règlement de ...		
...	10,000 00	
Actif net	$ 200,129 35	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PLACIDE FORSTALL, Président.

N. AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 20 août 1866, les directeurs ont résolu de payer, à partir du 15 septembre prochain, un intérêt d'un six de 6 pour cent sur les scrips ...

PLACIDE FORSTALL, Président.

N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 août 1866. PAUL W. COLLENS, Juge de Paix.

—Directeurs—

JAS. JACKSON,	CHS. ROMAN,
ALFRED DUFILHO,	ARTHUR FORSTALL,
B. LAFLACE,	AD. SCHREIBER,
J. F. SCHROEDER,	F. DOLHONDE,
L. R. COLEMAN,	JAS. POLLOCK,
W. C. C. CLAIBORNE,	PLACIDE FORSTALL.

24août—3fps—1m

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE, A LA NOUVELLE-ORLEANS,

COMMERCIAL PLACE, No 11.

20 août 1866.

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer aux conditions les plus favorables, contre les risques d'incendie, de mer et de transport intérieur.

S. B. BUCKNER, Président,

W. J. FRIERSON, Vice-Président,

GEO. O. SWEET, Secrétaire.

—Directeurs—

R. K. WALKER,	ISAAC SCHERCK,
GEO. O. GARNER,	JOHN G. PARHAM,
L. J. WEBSTER,	J. J. FARLETON,
E. H. FAIRCHILD,	E. C. ROACH,
E. H. WILSON,	J. H. OGLESBY,
JOHN D. ADAMS,	ROBERT L. ADAMS,
S. D. WOODRIDGE,	R. W. ADAMS,
CHARLES W. NEWTON,	N. J. THAXTON,
W. J. FRIERSON,	T. T. A. LYON,
W. H. HANNON,	E. A. YORKE,
S. B. BUCKNER,	D. P. LOGAN,
A. W. BOSWORTH,	EDGAR STEEL,
J. S. CAPES.	

21 août—1m

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nlle-Orléans,

Rue Gravier, No. 132, entre les rues Camp et St-Charles.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1866.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président;

WM. P. KELLOGG, Vice-Président

H. P. JANVIER, Secrétaire

juillet—1an—t21

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ donne avis au public qu'il a établi un bureau dans cette ville où les affaires suivantes seront régulièrement exécutées, savoir:

1o—Comme Commissionnaire de presque tous les Etats de l'Union il authentiquera par autorité de ces Etats, tous actes faits ici qui ont à être enregistrés dans les autres Etats; administrera des affidavits recevra et exécutera des commissions interrogatoires pour paraître ou être lues en témoignage devant les Cours des autres Etats.

2o—Comme Agent-Général du Texas, il se chargera d'examiner et donner son opinion par écrit ou verbalement sur tous titres de terre au Texas,—de payer toutes taxes dans cet Etat,—d'y faire toutes collections, soit par voie judiciaire ou autrement,—se chargera d'y obtenir les titres de terres auxquels peuvent avoir droit les héritiers de ceux qui combattirent pendant la guerre d'Indépendance de ce pays ou qui y émigrèrent depuis 1836 jusqu'en 1840.

3o—Il se chargera de procurer des pensions ou donations de terres (bounties) pour tous soldats ou marins invalidés par des blessures reçues au service des Etats Unis; ou pour leur veuve ou autres héritiers si les soldats sont morts de leurs blessures.

4o—Les soldats de couleur étant assimilés aux mêmes droits et récompenses, il se chargera d'obtenir pour eux les mêmes pensions ou bounties.

Toute femme de couleur dont le mari est mort de blessures reçues au service des Etats-Unis, si elle avait vécu avec lui au moins deux ans avant son enrôlement, dans un état de mariage quoique non légitimement mariée, est considérée comme sa veuve, et elle ou leurs enfants ont droit aux pensions.

5o—Il fera aussi le courtage d'immeubles; vendra et achètera en commission; se chargera de louer les propriétés et recevoir les rentes, &c. Des livres seront ouverts à son office ou les personnes intéressées pourront voir d'un coup-d'œil ce qui est offert.

Office rue Carondelet No 3. Bureau No 10.

5 août—1m J. CASTANIE.

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160........RUE STE-ANNE........160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoise et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à

E. RICHARD, Boîte 1710, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans

20 avril

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

Dr. SABOURIN,

160, DOUANE,

ENTRE DAUPHINE ET BOURBON.

24 juin—3m

INSTITUTIONS.

COLLÉGE

DE LA LOUISIANE.

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

Pensionnat et Externat,

RUE HOSPITAL 134,

(entre Dauphine et Bourgogne)

La reprise des cours a eu lieu mardi, 21 août.

Pour plus amples renseignements, voir à la colonne de avis. 21 août

COLLÉGE DIRIGÉ PAR M. CARON, Rue des Remparts Nos 240, 242 et 244, PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Instruction commerciale et industrielle.

LANGUES modernes, Calcul, Tenue des livres, Géométrie, Dessin linéaire, Mécanique, Connaissances usuelles. Classes du jour, de 9 à 4 heures pour les enfants et les jeunes gens. Classes du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes. Cours en commun et Leçons particulières. 27 août

INSTITUT SAINT-CHARLES,

Pensionnat et externat pour les Jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme C. MACÉ,

Rue Bourbon, No 104.

LE cours des études recommencera, dans cette institution, LUNDI, 3 septembre.

Un grand nombre de professeurs d'élite sont attachés à l'institut St Charles depuis longues années, et rien n'est négligé par la Directrice, on le sait, pour donner aux élèves qui lui sont confiées, la plus haute éducation morale et intellectuelle.

Pour prospectus s'adresser au local de l'Institut.

26 août—3m

INSTITUTION LOCQUET,

RUE ST-CHARLES, 212 et 214,

et

199 et 201, RUE DU CAMP,

(entre les rues Julia et St Joseph)

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

Année scolaire 1866-1867.

MADEMOISELLE M. A. Burr, ayant succédé à Madame Max Le Roy dans la direction de cet établissement, a l'honneur de prévenir les parents que les classes seront rouvertes à l'Institution le lundi 3 septembre prochain, et qu'elles se continueront régulièrement jusqu'au mois d'août 1867.

Mademoiselle BURR, dont tous les efforts tendront à la placer à la hauteur ... de sa tâche, ose espérer que les familles voudront bien lui conserver le patronage qu'elles avaient accordé à sa devancière.

Pour tous renseignements, s'adresser directement ou par lettre à Mlle M. A. BURR, à l'Institution.

29août—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

COLLÉGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures embrassent les professeurs le premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à des conditions particulières.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5

Le Collége est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus, d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la maladie ou des pressentiments de malheurs, une lassitude générale, l'aveuglement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de la lésion organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immuable. Si on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération du l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles soient ... ou ... des improvidences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quel qu'en soit le temps qu'elles existent. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou délabrées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'accès des maux dont il vient d'être fait mention ... son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies. Il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique

Extrait fluide de Salsepareille, concentré,

pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques que provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui déposent l'humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille

De Helmbold.

Il nettoie et renouvelle le sang, rend de la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre; et aujourd'hui pour le procurer le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, ... l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il ... des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont ... jusqu'à présent.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un gallon du sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collége royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collége royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

à vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de

HELMBOLD,

Mai 494, Broadway, New Yor

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,

Nlle Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ, annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde ou de ... France. ...

MONROE & REDDINGTON

JOHN T. MONROE. THOS REDDINGTON.

FACTEURS DE COTON

ET

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

Rue Carondelet, No 63, coin Perdido.

MM. Monroe & Reddington sont agents pour la vente des célèbres moulins à scies de Winter & Co; agents de la Fonderie Trédegar [Tredegar Iron Work] de Richmond, Virginie. Ils peuvent fournir, en tout temps, du Fer de chemins de fer, des Chevilles et des Clous, de Chevilles pressées, des Pioches et des Pelles, en quantités quelconques, des meilleures qualités et à meilleur marché qu'aucune autre maison de cette ville

EN VENTE

No 166 rue du Camp, au premier:

LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée, ni suie, ni cendre; est portatif, et en outre économique tout ce que l'on peut désirer d'un fourneau.

Journellement entre 1 et 2 heures P. M., on y fait la cuisine.

Au No 166, RUE DU CAMP, au premier.

17 juin—6m

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,

8........RUE ST-LOUIS........8

Nlle-Orléans.

ANISETTE...CURAÇAO...MARASQUIN

—Et—

Liqueurs françaises de tous genres.

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

145........rue Commune........145

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est accepté sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général; sur les bons, les cotons, les scrips, les garanties du gouvernement, etc.

Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises ajustées à la vente.

N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recouvrir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.

Les bureaux est ouvert de neuf heures du matin à ... heures du soir.

PERDU,

HIER, au Marché à la Viande du Second District, un BILLET de $435, signé par Jean Dis et endossé par lui, daté du 2 août 1866 et payable à six mois de date. Le public est prévenu de ne point négocier le susdit billet, attendu que le paiement en a été arrêté.

Nouvelle-Orléans, 30 août 1866.

31 août—sept 4, 6 et 11 JEAN PRATS

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par la présente que le deuxième jour de juin 1866, il a été rendu dans cette Cour, dans le procès ... dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 13,... Sarah A. Terry contre J. R. Terry, son mari. ... Jugement rendu le 2 juin 1866.

Signé le 6 juin 1866. (Signé) CHAS. LEAUMONT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 6 juin de l'année de Notre Seigneur 1866, et la 90e année de l'indépendance des Etats-Unis.

F. A. LUMINAIS.

4 sept—5, 6 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour du District de la Nouvelle-Orléans—Paul Marcean vs ses Créanciers No 12,041. ...

Par ordre de la Cour, JULES VIENNE

1er sept—5 et 10 Député Greffier

Interdiction de JOSEPH IGNACIO ZAMORA—No. 17,684.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

30 août—5 sept Député Greffier

Succession de EUGENE PAOLINI ou PAOLINE. No. 6,711.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

31 août—5 sept Député Greffier.

Etats-Unis d'Amérique.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle Orléans

QU'IL SOIT CONNU que ... ARTICLE PREMIER. Le nom de la dite Compagnie sera: THE MARINE DRY DOCK AND SHIP YARD COMPANY OF ALGIERS, (LA COMPAGNIE DU BASSIN ET DE CHANTIER DE MARINE D'ALGER) ... [illegible]

ARTICLE DEUXIÈME. [illegible]

ARTICLE TROISIÈME. Le capital de cette Compagnie sera de SOIXANTE MILLE PIASTRES ... [illegible]

ARTICLE QUATRIÈME. [illegible]

ARTICLE CINQUIÈME. [illegible]

ARTICLE SIXIÈME. [illegible]

ARTICLE SEPTIÈME. [illegible]

ARTICLE HUITIÈME. J. O. McLean et J. W. ... [illegible]

ARTICLE NEUVIÈME. [illegible]

ARTICLE DIXIÈME. [illegible]

ARTICLE ONZIÈME. [illegible]

ARTICLE DOUZIÈME. Tous les transferts d'actions devront être faits au bureau de la Compagnie et portés sur des livres qui devront être tenus à cet effet. ...

ARTICLE TREIZIÈME. Lorsqu'un actionnaire négligera de faire un paiement ...

ARTICLE QUATORZIÈME. Les actionnaires ne seront responsables de pertes ou de dommages encourus par la dite Compagnie que jusqu'à la concurrence du montant de leurs actions.

ARTICLE QUINZIÈME. A l'époque de l'expiration de cette Charte ... la dite Compagnie soient entièrement liquidées.

ARTICLE SEIZIÈME. Cet acte de corporation pourra être amendé, changé ou modifié ...

ARTICLE DIX-SEPTIÈME. A toutes les élections de Directeurs, le vote devra être donné par scrutin. ...

ARTICLE DIX-HUITIÈME. Le Bureau des Directeurs est autorisé à louer à bail et acheter des propriétés foncières, terres et dépendances ...

ARTICLE DIX-NEUVIÈME. Les noms et intérêts des parties à cet acte sont déclarés être comme suit:

J. O. McLean	50 actions	$5000
J. W. Gerard	50	5000
Kearny, Blois & Co	30	3000
F. Schmidt	35	3500
W. F. Gerard	30	3000
John L. Baringer	30	3000
Geddes, Shakespeare & Co	30	3000
W. W. Carre & Co	20	2000
Geo. A. Fosdick	20	2000
William McCracken	20	2000
J. Pemberton	15	1500
Puig frères	15	1500
J. Carraras	10	1000
Schmidt & Zeigler	10	1000
J. K. Small	5	500
Wm. M. Grant	5	500
	385	$38,500

Ainsi fait et passé, dans la ville de la Nouvelle-Orléans le jour, le mois, et l'année susdits, en présence d'Antoine Conand et d'Adolphe Alexandre Lenes, qui ont signé avec les dites parties et moi notaire.

[Signé] ...

J. O. McLean,	J. W. Gerard,
Joseph Carraras,	W. F. Gerard,
F. Schmidt,	John Pemberton,
W. W. Carre & Co,	Wm. M. Grant,
Geddes, Shakespeare & Co,	John L. Baringer,
Puig Brothers,	Kearny, Blois & Co,
Geo. A. Fosdick,	Schmidt & Zeigler,
J. K. Small,	William McCracken,
A. A. Lenes,	Ad. Conand.

A. Barnett, notaire public.

Pour copie conforme, A. BARNETT, notaire public.

BUREAU DES HYPOTHÈQUES—Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement des hypothèques pour la ville et la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que la charte qui précède a été enregistrée aujourd'hui, à ce bureau, dans le Livre des Sociétés No 8 pages 236 à 241.

CHAS. E. LENES, Député du préposé aux Enregistrements.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1866. 4 sept—31 au 30

Mme LA BLANCHE.

LA clairvoyante la plus extraordinaire du monde peut être consultée à sa résidence,

Rue Bienville, No 162

Elle est, sans contredit, la seule clairvoyante naturelle dont on ait encore entendu parler. Personne ne devrait négliger d'aller se consulter à l'étonnante faculté de Mme La Blanche dont les succès en médecine sont connus à la Nouvelle-Orléans et ont été une source de consolations pour bien des malades que les médecins les plus distingués avaient perdu l'espoir de guérir.

Mme La Blanche

graduée dans ces différentes branches de l'anatomie obstétrique, et a fait une étude des maladies auxquelles sont sujets les femmes et les enfants, ses connaissances, alliées à son don de clairvoyance, doivent inspirer la plus grande confiance aux malades. Souvenez-vous que Mme La Blanche est en ce moment, la seule clairvoyante, la seule personne qui pratique la médecine.

Les consultations sont gratuites pour les pauvres.—Mme La Blanche peut être consultée tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Rappelez-vous que le cabinet et la salle de réception sont au No 162 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux ilets au dessous de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 12 juin—3m

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de JOSÉ PRATS—No 18,...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

5 septembre—10 13 Député Greffier

Succession de ADAM HUBER et de MARGUERITE JOHLIM, son épouse—No 2,...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

5 septembre—10 14 Député Greffier.

Succession de JEAN BAPTISTE JEANNIN —No 17,...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

31 août—5 sept Député Greffier

Succession de GEORGES DENISON—No 17,2...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

1er sept—5 10 Député Greffier

Succession de PATRICK CUMMINGS—No 17,...

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

4 septembre—9 12 Député Greffier

Succession de F. X. PLAGNAT—No 17,713.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. ...

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ,

4 septembre—9 12 Député Greffier.

Succession de ... DOMINGON—

DEUXIEME COUR ... [illegible]

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ

30 août—4, 7 sept Député greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Propriété rue St-Antoine No 36.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau: Bienville et Passage de la Bourse

[illegible]

Bouteilles, Meubles et Linge de corps

PAR S. GUINAULT, encanteur

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

AUJOURD'HUI mercredi 5 septembre 1866, il sera vendu à 11 heures ... rue de Chartres No 130, près de ...

Un lot de meubles, planches, bouteilles, linge de corps, &c. &c.

Conditions—Comptant. 5 sept

Succession de veuve Newbauger.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Vente sans aucune réserve. Terrains près de l'Esplanade et ... Dauphine

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

Actions de la Banque de la Louisiane.

PAR S. GUINAULT, encanteur

[illegible]

Vacherie. Vacherie

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

VACHERIE.

Vente pour ...

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

Vente pour un partage

Propriété d'une grande valeur

PAR S. GUINAULT, encanteur

[illegible]

Propriétés ... Carondelet

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

SAINDOUX. SAINDOUX

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

La goëlette neuve Chikamauga.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

PAR PALFREY & CO.

Succession de Gerd Renkin.

Vente à l'encan, d'un magasin de prix, dans la rue Bienville, entre les rues Levée et Chartres.

PAR PALFREY & Co.,

H. W. PALFREY, encanteur

Bureau, rue Carondelet, 34.

SAMEDI, 8 septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR MONTGOMERY & BRO.

Succession de Mary E. Howell—No 20,132

Propriété améliorée dans la Paroisse Jefferson

PAR MONTGOMERY & BRO,

E. M. MONTGOMERY, encanteur

SAMEDI, 15 septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... [illegible]

Meubles ..... Meubles ..... Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.,

E. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu JEUDI 6 septembre, à 11 heures, à ... au No ... de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux, superbes, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de trait, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan

PAR MONTGOMERY & BRO.,

E. M. MONTGOMERY, encanteur.

[illegible]

PAR T. ANFOUX.

Meubles, Harnais, Tabac à chiquer.

PAR T. ANFOUX, encanteur.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Une ... au No 196 de la rue ... et terrain de ... pour bâtir, sur l'Avenue ...

Succession de Nels Anderson.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. No 17,649.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

[illegible]

BELLE LOCALITÉ A PROXIMITÉ DE LA RUE DU CANAL.

Maison en briques à ... , Rue des Remparts, entre Bienville et Douane.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

NICHOLAS J. HOLY, encanteur,

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

JAMES ... HUGHES (HUGH) ROBINSON

TROISIÈME COUR DE DISTRICT ... [illegible]

Sheriff de la Paroisse d'Orléans.

HARRY T. HAYS

Succession de feu FRANCIS CLARK

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

HARRY T. HAYS,

Shérif de la paroisse Orléans.

VENTES DE CONSTABLE.

John McCarthy contre la goëlette Emma, Chas Cousin contre la goëlette Emma, le capitaine et les propriétaires

COUR DU DEUXIÈME JUGE DE PAIX de la paroisse d'Orléans. ... [illegible]

JOHN C. KUZAC,

Constable de la Cour du 2me Juge de Paix.

Moore & Hereford contre John Hallesy.

COUR DU DEUXIEME JUGE DE PAIX de la paroisse d'Orléans ... [illegible]

JOHN C. KUZAC,

Constable de la Cour du 2me Juge de Paix.

TH. DURAFFAU vs. DR FIELDING

... [illegible]

ARTH. K. LANGE, Constable.

P. Le Blanc, agent, contre Mme Harriet Wilson.

COUR DU DEUXIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans ... [illegible]

JOHN C. KUZAC, Constable de la Cour du 2me Juge de Paix

30 août—31, 5 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR BERNARD TURPIN.

Vente Continuée de ... conserves, vins, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

Bureau, No 37, rue Vieille Levée.

AUJOURD'HUI mercredi 5 septembre 1866, à 10 heures ... [illegible]

PAR E. ROGER & CO.

VACHERIE. VACHERIE.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DEJAN, encanteur.

MERCREDI, 5 septembre ... [illegible]

400 CAISSES CHAUSSURES,

PAR E. ROGER & CO.

JEUDI 6 septembre ... [illegible]

PAR HOFFMAN & MARKS.

MARCHANDISES SÈCHES, LINGERIE, BOTTES ET SOULIERS

Par HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELINGER, encanteur

MERCREDI, 5 septembre ... [illegible]

PAR A. FEIBER & CO

Marchandises sèches, habillements, bottes, souliers, chapeaux, bijoux, &c. à l'encan

PAR A. FEIBER & Co.

H. MARKS, encanteur

[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM

Grande vente de marchandises sèches, habillements, chapeaux et notions

PAR J. C. BLOHM, encanteur

JEUDI ... [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Succession ...

Vente par catalogue pour cause de liquidation de 300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, au magasin de G. W. Dunbar, No 52, rue du Canal (au premier) vis-à-vis la Douane—

PAR GABRIEL LEAUMONT,

VENDREDI 7 courant ... [illegible]

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—Aussi—

50 caisses Chapeaux fins pour hommes,

—Aussi—

300 lots Habillements d'hiver, Chemises, etc.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

MERCREDI 5 courant ... [illegible]

PAR G. DE FERIET.

Meubles, porcelaine, tirage, savon, &c.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale, No 42

VENDREDI, 7 septembre 1866, à 10 heures ... [illegible]

Six terrains avec une agréable résidence à Clio, Nos 68 & 69, dans la rue Franklin, s'étendant jusqu'à la rue Tremé, entre les rues Conti et Bienville.

PAR G. DE FERIET, Encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI 8 septembre ... [illegible]

Deux maisons doubles à étage divisées en quatre corps de logis, Nos 270, 272, 274 et 276 de la rue du Canal, entre les rues Howard, ci-devant Marais et Freret

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, 42 rue Royale.

SAMEDI 8 septembre 1866 ... [illegible]

Succession de Mme Anna Glanston—No 27,179

Meubles! Meubles! Meubles!

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale No. 42

LUNDI 10 septembre 1866, à 11 heures ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—CINQUIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que les présentes concernent salut. ... [illegible]

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé ... [illegible]

F. A. LUMINAIS

Dép. greffier de la Cinquième Cour de District.

3 sept—5,12,26,30.